

Saint-Simon. Le site VTT d'Aygueparse inauguré

C'est une initiative privée qui a trouvé un prolongement public : le site VTT d'Aygueparse, né pendant la période Covid-19, a été inauguré officiellement.

Publié le 10 juillet 2025 à 06h00



Nathalie Gardes, maire de Saint-Simon, Vincent Descœur, député du Cantal, Stéphane Sautarel, sénateur, Pierre Mathonier, président d'Aurillac Agglo et Philippe Fabre, conseiller départemental, étaient présents à l'inauguration © Droits réservés

« Nous l'appelons désormais zone VTT enduro, ce site était déjà devenu un terrain de jeu souvent fréquenté par les amateurs de VTT aimant les sensations fortes, avec des descentes techniques, des virages bien négociés et des défis relevés sans forcément poser pied à terre ».

La maire, Nathalie Gardes, souligne l'exigence de cet espace dédié à des pratiquants confirmés, qui cherchent à se perfectionner ou exercer leur sport dans un cadre naturel. Il vient compléter la zone VTT de Velzic, adapté à des sportifs moins expérimentés. Jean-François Barrier, maire de Velzic, et son équipe ont suivi la

réalisation du projet avec intérêt, tout comme l'association Dériv'chaînes. « Ce projet a été pensé comme un partenariat, afin d'établir une offre complémentaire au service des habitants et des visiteurs » explique Nathalie Gardes.

L'origine de ce projet date de la période du Covid, où un jeune passionné et champion d'Auvergne de VTT, Camille Bordes, a découvert un lieu qui pouvait être aménagé pour la pratique du VTT enduro. Cette initiative, non encadrée, s'est transformée en véritable projet communal dont l'investissement se montait à 24.000 € HT, réalisé aujourd'hui grâce aux soutiens de plusieurs partenaires comme l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), le conseil départemental et Aurillac Agglo, l'investissement engagé par la commune reste de 7.470 €.

Groupe Centre France